



Syndicat des Trufficulteurs d'Ardèche

**Mairie
07120 RUOMS**



syndicat.truffes07@live.fr

http://www.truffes-ardeche.fr

N° Siret 427 467 949 00017

Assemblée générale ordinaire **du syndicat des trufficulteurs d'Ardèche**

Mesdames, Messieurs les adhérents,
chers amis Trufficulteurs,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre **assemblée générale** annuelle, le :

SAMEDI 16 MARS 2019 à 8 h 30 Salle des fêtes
07170 LUSSAS

Programme de la journée :

8H30 : accueil - café. Remise des cartes d'adhérents déjà payées ;

- nouvelles adhésions, cotisations dernière minute (40€ PAS DE LIQUIDE).
- possibilité d'abonnement sur place à la revue de référence « le Trufficulteur »

9H30 : Assemblée Générale ordinaire :

- Ordre du jour :

- Bilan d'activité ----- Vote.

1) Les principaux événements de l'année

2) Le site internet

3) Fonctionnement du marché de Ruoms.

4) Rapport financier et montant cotisation ----- Vote.

5) Orientations 2019

a) Renouvellement des membres du CA.....Vote

b) Rapport d'orientation pour l'année à venir, discussions.....Vote

c) Questions diverses.

13H : Repas pris sur place (21€ apéritif, café et vin compris)

Après-midi : à partir de 14h30

Intervention de Pierre Tabouret, technicien forestier, conseiller en trufficulture CRPF, sur les thèmes suivants :

Culture de la truffe : paillage, taille, travail du sol, réensemencement,...

au regard des connaissances les plus récentes et des retours d'expérience, notamment à la faveur du voyage dans l'ouest, du 5 au 9 novembre derniers.

En souhaitant vivement que vous soyez des nôtres lors de cette journée, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Serge BARRUEL

A retourner avant le 1 Mars 2019 à :

Gilles RIEU, « ASSEMBLEE GENERALE DU 16 mars 2019 à
LUSSAS » 270 chemin de St Amand, 07110 LAURAC en Vivarais

Mme Mr ----- Prénom -----

Adresse -----

Téléphone -----

Courriel -----

Je participe : ° (rayer la mention inutile).

A l'assemblée générale

Au repas - nombre de personnes ----- Prix 21 euros par repas tout compris.

A la conférence de Pierre Tabouret, l'après-midi

**JOINDRE à ce coupon réponse un chèque spécifique correspondant au nombre de repas
à l'ordre : << SYNDICAT DES TRUFFICULTEURS D'ARDECHE >>**

Je ne participe pas et donne pouvoir :

à Mme, Mr ----- pour me
représenter.

Signature précédée de « Bon pour pouvoir »

– **COTISATION 2019 : 40€, autre chèque à joindre à ce coupon/réponse**

à l'ordre du : "SYNDICAT DES TRUFFICULTEURS D'ARDECHE »

REGLEMENT PAR CHEQUE UNIQUEMENT

(PAS DE CARTE BANCAIRE NI DE LIQUIDE SUR PLACE).

Les cartes d'adhérents seront remises lors de l'assemblée générale